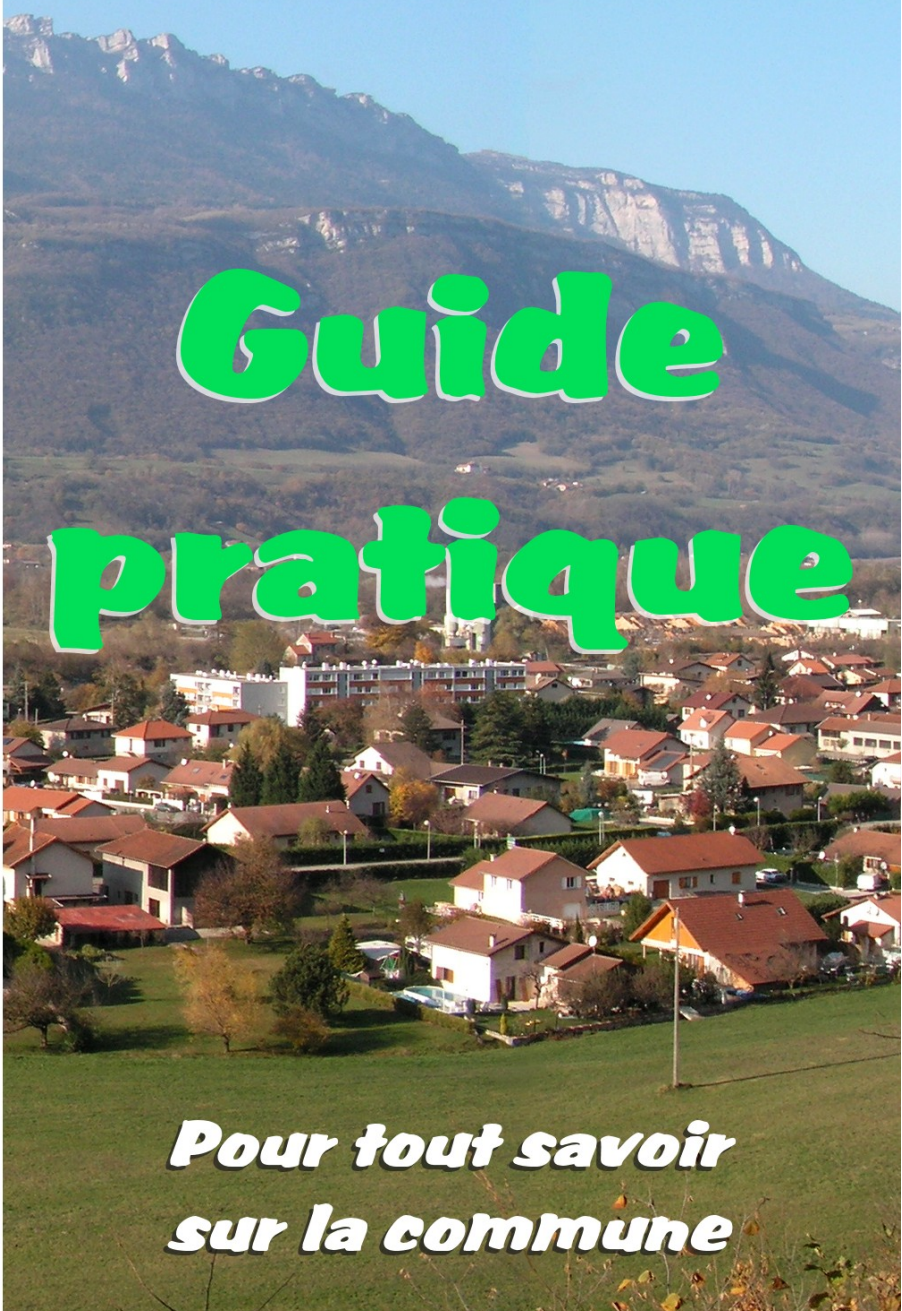


Le Cheylas



Guide pratique

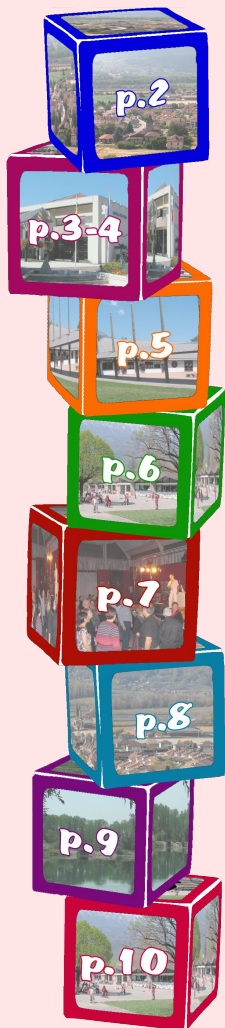
***Pour tout savoir
sur la commune***

Un peu d'histoire, les traits principaux caractérisant notre commune aujourd'hui, puis la présentation de tous les services dont vous pouvez bénéficier.

Fruit du travail de la commission et du service information, cette publication est à conserver précieusement ; elle est réalisée pour vous renseigner dans la durée.

Bonne lecture !

*Roger Cohard
Maire de Le Cheylas*



Au fil du temps

La mairie et vous

Petite enfance

Scolarité

Social

Loisirs et sport

Environnement - Cadre de vie

Transports





Au fil du temps

D'hier...

Le passé du Cheylas est celui d'un petit village agricole avec peu de ressources. Le seul élément remarquable est le Manoir de la Tour, construit au XVe siècle et inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques.

Il avait pour rôle de parer aux incursions des Savoyards, turbulents voisins du Dauphiné. Il fut pendant longtemps la demeure de la famille Guiffrey et notamment de Guigues, qui combattit avec le chevalier Bayard en Italie en 1521.

Industrie et développement

La situation change en 1921 avec l'arrivée des Forges d'Allevard, qui décident de s'installer au Cheylas pour faciliter le transit de leurs matières premières et de leurs productions, la commune étant proche de la voie ferrée.

Par la suite, le pôle industriel prend de l'importance et donne au village les ressources nécessaires à son développement.

Les cicatrices de la guerre

La Seconde Guerre Mondiale marque durement le village. Le hameau du Villard est incendié le 11 août 1944, en représailles à l'attaque d'un convoi allemand par des maquisards. Il n'en restera que des ruines.

Le Cheylas sera par la suite décoré de la Croix de Guerre.

...À aujourd'hui.

La population n'a cessé d'augmenter et s'établit à ce jour à plus de 2600 habitants, séduits par les nombreux atouts de la commune.

Un cadre naturel exceptionnel



En plein cœur de la vallée du Grésivaudan, Le Cheylas bénéficie d'un environnement riche et préservé. Les massifs de Chartreuse et Belledonne combleront les amateurs de sport de montagne et les amoureux de la nature.

La commune accueille également un Espace Naturel Sensible, qui abrite entre autres l'une des dernières populations de rainettes arboricoles du Grésivaudan.

Grâce aux efforts de la municipalité en faveur de l'environnement et du cadre de vie, le Cheylas a été médaille d'or en 2008 et 2009 au concours départemental des villes et villages fleuris, et a obtenu une Fleur au concours régional.

Une ville vivante

Le Cheylas possède un tissu économique solide. Une industrie orientée vers la sidérurgie et l'hydroélectricité, une activité artisanale et commerciale diversifiée et une arboriculture fruitière réputée permettent à la commune d'offrir à ses habitants de nombreux équipements et services : ensemble sportif, médiathèque, halte-garderie, centre de loisirs... auxquels il faut ajouter une vie associative dynamique.



L'installation en toute sérénité dans une nouvelle commune implique la réalisation d'un certain nombre de démarches administratives. Le personnel de la mairie peut vous y aider.

Municipalité :

Mairie

Rue de la Poste

☎ : 04 76 71 71 90

☎ : 04 76 71 84 98

@ : mairie.le.cheylas@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-le-cheylas.fr

Ouverture du lundi au vendredi :

8h30 / 11h30 - 13h30 / 17h30 (19h le mardi)

Les élus

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous. Prendre contact avec la mairie afin de fixer une date avec l'élu concerné.

Maire : Roger COHARD

Commissions : permis de construire, urbanisme, travaux-voirie, impôts.

1^{er} adjoint : André PLISSON

Commissions : finances-budget, transports, vie associative, animation, vie économique.

2^e adjoint : Pierre ROBERT

Commissions : vie scolaire (écoles, restaurant scolaire et périscolaire), information.

3^e adjoint : Aurélia BLANC

Commission : CCAS,.

4^e adjoint : Philippe DALBON

Commissions : anciens, environnement, jumelage.

5^e adjoint : Sophie HUYGHE

Commission : enfance-jeunesse.



La mairie

Communauté de communes « Le Grésivaudan »

115 rue Louis Néel
38 926 CROLLES

☎ : 04 76 08 04 57

☎ : 04 76 08 85 61



Site internet : <http://www.le-gresivaudan.fr>

Le Cheylas fait partie de la Communauté de communes « Le Grésivaudan » qui regroupe 47 communes et plus de 100 000 habitants.

Elle intervient dans de nombreux domaines, notamment le développement économique, le logement social, le sport, la culture, l'environnement et les transports.





et vous

Les démarches :

Certificat d'immatriculation (ex-carte grise) :

Le changement d'adresse est obligatoire sur le certificat dans le mois qui suit le déménagement, sous peine d'amende.

Faire la demande :

Préfecture de l'Isère

12 place de Verdun
38 000 GRENOBLE
☎ : 04 76 60 34 00

Documents à fournir :

le formulaire de demande de changement d'adresse, le certificat d'immatriculation, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Listes électorales :

Contactez la mairie avant le 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.

Documents à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile et ancienne carte d'électeur.

Prévenez de votre changement d'adresse :

- **les organismes gérant vos contrats :** banques, assurances, énergie, eau, téléphone, etc.

Distribution de l'eau au Cheylas :

Veolia - ☎ : 0 810 000 777

- **les organismes gérant vos prestations et dossiers :**

CAF, CPAM, centre des impôts, retraite, etc.

- **la Poste de votre ancien domicile.**

Facilitez vos démarches ! Le site Internet <https://www.changement-adresse.gouv.fr> vous offre la possibilité de prévenir en une seule fois la plupart de ces organismes.



S'informer :

Un bulletin mensuel est distribué à chaque fin de mois. Vous y trouverez les actualités et événements du mois à venir concernant la municipalité et les associations, diverses informations pratiques et le compte-rendu du conseil municipal.

Un magazine semestriel, « Le Cheylas Infos », est distribué en avril et novembre. Il revient sur les actions entreprises par la municipalité, détaille les projets à venir et présente dans un dossier, de façon approfondie, une action engagée par le conseil municipal.

Il met également en lumière les initiatives des associations et des habitants de la commune.



Un guide des associations, mis à jour chaque année, présente la trentaine d'associations de la commune.

Deux panneaux électroniques situés aux carrefours d'entrée dans la commune (quartiers de la Gare et du Bourg) affichent les actualités et événements ayant lieu prochainement au Cheylas. Ils sont complétés par plusieurs panneaux d'affichage répartis sur le territoire communal.

Le site internet de Le Cheylas est une mine d'informations sur la commune : actualités, informations pratiques, vie municipale, économique et associative, histoire... Son adresse : <http://www.ville-le-cheylas.fr>

Halte-garderie « Les P'tits Loups » :

385 route du Rompay

☎ : 04 76 13 20 91

@ : garderielecheylas@orange.fr

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h.

La halte-garderie accueille vos enfants de **3 mois à 4 ans** dans des locaux adaptés et attractifs. C'est un lieu d'échanges, de découvertes et d'expérimentations.

Inscriptions – renseignements :

Permanence d'inscription de 13h30 à 15h30.

Apporter le carnet de santé, le numéro d'allocataire et une attestation d'assurance.

Prévoir un sac marqué au nom de l'enfant avec le goûter du matin, des vêtements de rechange, des couches si nécessaires et des pan-touffles. Surtout ne pas oublier la tétine ou le doudou !



Protection Maternelle et Infantile

Consultation des nourrissons :

Centre social de la Gare

385 route du Rompay

La PMI a pour mission de promouvoir la santé des enfants et des parents. Elle propose des activités de planification et d'éducation familiales ainsi que des consultations médicales pré et post natales, pour les enfants jusqu'à 6 ans.

Permanences :

Médecin et puéricultrice. Prendre rendez-vous au 04 56 58 16 91.



Petite enfance

Assistantes maternelles :

Une trentaine d'assistantes maternelles agréées travaillent sur la commune. Une liste est disponible en mairie.

Relais Assistantes Maternelles :

Centre social de la Gare

385 route du Rompay

☎ : 06 88 87 76 26

@ : clugand@le-gresivaudan.fr

Le relais est un espace gratuit d'information et d'animation à destination des parents, assistantes maternelles et enfants dont elles ont la garde. Il est animé par Corinne Lugand.

Missions :

- Favoriser la rencontre, les échanges entre assistantes maternelles et parents.
- Recenser et optimiser l'offre des divers modes d'accueil des enfants.
- Aider les parents dans leur fonction d'employeur.

Permanences :

- **Permanence animation** pour assistantes maternelles et enfants : tous les mardis de 9h à 12h.
- **Permanence information** pour assistantes maternelles et parents : le lundi de 16h à 19h, sur rendez-vous.

Écoles :

La commune dispose de deux groupes scolaires, Belledonne (quartier de la Gare) et Chartreuse (quartier du Bourg). Chacun accueille plus d'une centaine d'enfants.

Une navette gratuite permet aux enfants des hameaux (Le Villard, Le Trouillet et l'Abbaye) de se rendre au groupe scolaire Belledonne.



Scolarité

Groupe scolaire Belledonne

120 route du Rompay

Maternelle : 04 76 71 77 50

Élémentaire : 04 76 71 78 81

Groupe scolaire Chartreuse

Maternelle : 88 place de l'Hôtel de Ville

04 76 71 80 79

Élémentaire : rue de la Poste

04 76 71 71 82

Collèges et lycées :

Des bus assurent la desserte des collèges Icare à Goncelin et Marcel Chêne à Pontcharra, du lycée Pierre du Terrail à Pontcharra et du LEP Le Breda à Allvard.

Une carte de transport scolaire délivrée par la Communauté de Communes permet aux élèves de bénéficier gratuitement d'un aller-retour par jour vers leur établissement. Les dossiers de demande de transport scolaire doivent être retirés dans les établissements concernés.

Renseignements :

Les Transports du Grésivaudan

☎ : 04 76 97 92 80

@ : transports@le-gresivaudan.fr



Périscolaire :

La commune offre aux familles plusieurs services en complément de l'école. L'inscription se fait en mairie.

Restaurant scolaire collectif :

Situé à côté du groupe scolaire Belledonne, il accueille les enfants à partir de la dernière année de maternelle. Une navette permet aux enfants du Bourg de s'y rendre.

Le service et l'animation sont assurés par une équipe de 8 agents. Les repas sont composés par un traiteur et approuvés par une diététicienne. Une centaine d'enfants bénéficie actuellement de ce service.

Restaurant scolaire à domicile :

La commune offre aux enfants de maternelle et du CP la possibilité d'être accueillis par une assistante maternelle agréée employée par la commune, de 11H30 à 13H30.

Garderie périscolaire :

La garderie périscolaire prend en charge les enfants une heure avant le début des classes le matin, et deux heures le soir après l'école (avec un maximum de deux heures par jour).

Jeux de société, travaux manuels, dessin, lecture... les activités sont nombreuses et variées pour le plaisir de tous. Une convention avec la ludothèque du Centre social René Cassin, à Pontcharra, permet de renouveler les jeux chaque mois.





Social

Centre Communal d'Action Sociale :

Le CCAS est chargé de l'ensemble de l'action sociale. Il décide des actions à entreprendre et coordonne l'ensemble des interventions communales ou extérieures.

Portage des repas à domicile

Les repas sont préparés par un traiteur et sont livrés au domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite.

ADPA : Association Pour l'Aide à Domicile des Personnes Âgées

Cette association a pour but de promouvoir et d'organiser l'aide aux personnes âgées, permettant ainsi leur maintien à domicile.

Elle propose entre autres **un service de soins à domicile** pour toute personne de plus de 60 ans ou invalide (soins de nursing, d'hygiène, distribution du traitement, dispense des soins prescrits) et **un service d'aide à domicile** pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie (maladie, handicap), ayant des difficultés à assurer seules les actes de la vie quotidienne (ménage, course, repas, aide à la toilette, etc.).

Téléalarme / Personnes âgées

Simple, fiable, la téléalarme est active 24h/24, 365 jours par an. Elle fait intervenir des professionnels et des réseaux de voisinage pour secourir et réconforter les personnes âgées.

Aides financières

Une aide peut être attribuée pour les enfants partant en colonies de vacances ou fréquentant le centre de loisirs, pour les collégiens participant à un voyage scolaire et pour le chauffage d'une habitation.



Permanences en mairie :

Avocat Conseil

Maître BOYER-BESSON

1^{er} vendredi du mois de 15h à 16h

Prendre rendez-vous au 04 76 97 74 97

Architecte Conseil

Pierre DEVOUSSOUX

1^{er} mardi du mois de 14h à 17h

Prendre rendez-vous au 04 76 97 74 97

Consommation Logement Cadre de Vie

Association de défense des consommateurs : droit, consommation, logement, environnement, développement durable, etc.

Julie SLAMA

4^e jeudi du mois de 17h à 18h

Prendre rendez-vous au 04 76 22 06 38

Mission Locale Jeunes

Orientation et accompagnement des jeunes : emploi, formation, santé, logement, vie sociale.

Virginie PARTIOT

2^e mardi du mois de 14h à 16h

Prendre rendez-vous au siège de la Mission Locale à Crolles au 04 76 08 08 70

OPAC 38

Marc MORILLON

Chaque lundi de 14h30 à 15h30

☎ : 04 76 24 91 79

OPALE / ACTIS

Stéphanie SAROTE

Prendre rendez-vous au 04 76 25 90 67

Autres services

Service d'aide ménagère

ADPA - Aurélie Masnada

☎ : 04 76 71 82 05 ou 04 76 92 18 82



Centre de Loisirs :

Secrétariat : Place de l'Hôtel de Ville

☎ : 04 76 71 88 73

@ : centreloisirs-secretariat.cheylas@orange.fr

Secteur Enfance : 385 route du Rompay

Directrice : Christine Marcellot

☎ : 04 76 13 29 37

@ : centreloisirs-enfance.cheylas@orange.fr

Secteur Jeunesse : rue de la Poste

Directeur : Gaétan Demarcq

☎ : 04 76 71 75 10

@ : centreloisirs-jeunesse.cheylas@orange.fr

Le centre de loisirs propose des activités et animations pour les enfants et jeunes de la commune :

- **Ateliers trimestriels**, une séance par semaine : cirque, danse orientale, dessin, hip-hop et poterie.
- **Vacances scolaires** : sorties, animations en salle proposées par le secteur Enfance (6 à 10 ans) et le secteur Jeunesse (11 à 17 ans).
- **Accueil jeunes** : les jeunes font part de leurs projets, de leurs questions. Gaétan les écoute, les oriente et fait en sorte que les projets se réalisent en apportant réflexion et mise en œuvre. Un accompagnement scolaire est également proposé aux collégiens.

Ensemble sportif et city stades :

Rue du stade

La commune dispose d'un ensemble sportif comprenant un gymnase, un boulodrome, un terrain de football, des courts de tennis, des plateaux de jeux multisports et un skate park.

Les associations proposent des activités utilisant ces équipements, voir le guide des associations pour plus de précisions.

Deux city stades dédiés aux jeux de ballon sont également implantés sur la commune, l'un à la ZAC des Vignes et l'autre route du Rompay, à côté de la maison de quartier de la Gare.



Loisirs et sports

Bibliothèque municipale :

Rue de la Poste

☎ : 04 76 71 79 49

@ : biblecheylas@wanadoo.fr

La bibliothèque propose à ses abonnés plus de 13 000 ouvrages et CD de musique en prêt, pour les enfants et les adultes. Des expositions et animations sont régulièrement organisées.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10H / 12H - 14H / 18H

Vendredi : 15H30 / 17H

Samedi : 10H / 12H



Conditions d'inscription :

La carte Grésilib' permet de s'inscrire et d'emprunter gratuitement dans les 37 bibliothèques du Grésivaudan. Présenter une carte d'identité et un justificatif de domicile pour l'obtenir.

La cotisation est de 10 € par an et par famille. Gratuité pour les demandeurs d'emploi, les enfants et adolescents scolarisés, les étudiants et les personnes âgées de 66 ans et plus.

Conditions d'emprunt :

Présenter la carte à chaque emprunt. Prêt de 4 ouvrages et 2 CD pendant 3 semaines.

Le prêt à domicile

Ce service gratuit s'adresse aux personnes éprouvant des difficultés à se déplacer.

Une bibliothécaire se rend au domicile de l'adhérent avec les livres qu'il a choisis ou qui sont sélectionnés selon ses goûts.

La durée du prêt est d'un mois (renouvelable), au bout duquel la bibliothécaire revient chez l'adhérent pour faire l'échange des livres.



Environnement - Cadre de vie

Déchets :

Ramassage des ordures

Le mardi et le vendredi. Les gros objets sont collectés le dernier lundi du mois (s'inscrire en mairie).

Tri des déchets

Plusieurs points de collecte des déchets sont répartis dans les quartiers.

Container bleu : papiers, journaux, magazines.

Container jaune : emballages métalliques (boîtes de conserve, aérosols...) et cartonnés, bouteilles plastiques, briques alimentaires.

Container vert : bouteilles et pots en verre.

Déchetterie « la Rolande »

Route de La Buissière

Ouverture :

Lundi : 14H/18H (19H en été)

Mardi - jeudi : 8H/12H

Samedi : 8H/12H - 14H/18H (19H en été)

Fermeture les jours fériés

La déchetterie accepte tous les types de déchets. En dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez vous rendre dans les autres déchetteries du SIBRECSA (syndicat de gestion des déchets) :

Pontcharra : du lundi au vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h (19h en été)

Saint Pierre d'Allevard : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h (19h en été)

Règles de voisinage :

Troubles de voisinage et aboiements :

Si vos voisins sont trop bruyants, contactez-les pour tenter un arrangement amiable.

Si les difficultés persistent, écrivez à Monsieur le Maire qui transmettra à la police municipale afin de faire cesser la nuisance.

Travaux et nuisances sonores... :

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide de matériels bruyants (tondeuses à gazon, tronçonneuses...) peuvent être effectués :

- *Jours ouvrables :* 8h à 12h - 14h à 19h30
- *Samedi :* 9h à 12h - 15h à 19h
- *Dimanche et jours fériés :* 10h à 12h

Brûlage de déchets végétaux des jardins :

En application de l'article 84-1 de l'arrêté préfectoral portant Règlement Sanitaire Départemental, il est interdit de mettre le feu à tous dépôts d'ordures et à tous objets quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent.

En conséquence, le brûlage de déchets végétaux des jardins et des branchages est interdit, notamment dans le but de participer à la réduction des émissions polluantes et à l'amélioration de la qualité de l'air.

Espace Naturel Sensible de La Rolande :

Route de la Buissière

La commune accueille un espace naturel sensible de 45 hectares, où la forêt alluviale de l'Isère est encore présente. **Il abrite la dernière population de rainettes vertes du Grésivaudan** et plusieurs espèces de plantes et animaux protégées. Une mare pédagogique permet de découvrir la vie aquatique et un sentier agrémenté de panneaux d'information permet d'observer la flore et la faune sans déranger les animaux. L'accès est gratuit.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du Conservatoire des espaces naturels de l'Isère (AVENIR) à cette adresse :

<http://avenir.38.free.fr>



Les horaires et le détail des arrêts sont disponibles en mairie ou sur le site de la commune : <http://www.ville-le-cheylas.fr>

Les Transports du Grésivaudan

115 rue Louis Néel - 38920 Crolles

☎ : 04 76 97 92 80

@ : transports@le-gresivaudan.fr

Site internet : www.transportsdugresivaudan.fr

Ligne G10

Dessert La Rochette, Pontcharra, Le Cheylas, Goncelin. Correspondance avec les trains de la ligne Grenoble-Chambéry s'arrêtant à Goncelin et à Pontcharra.

Ligne G20

Dessert Pontcharra, Le Cheylas, Goncelin, Morétel de Mailles, Saint Pierre d'Allevar, Allevar.

Ligne G40

Dessert Pontcharra, Le Cheylas, Crolles.

Allobus

Dessert Pontcharra, Le Cheylas, Morétel de Mailles. Ce service dessert les hameaux (Villard, Trouillet, Abbaye). Il fonctionne sur réservation au 0 810 12 12 33 (au moins 4h avant l'heure de départ voulue).

Transports scolaires :

Voir la rubrique Scolarité page 6.

Les lignes scolaires sont ouvertes à tous sous réserve de places disponibles.

Titres de transport

Voyages occasionnels : tickets à l'unité dans les bus ou carte de 10 trajets dans les points de vente.

Abonnements : tarifs en fonction de l'âge ou des ressources. Le transport est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans et les titulaires d'un abonnement de travail SNCF.

Points de vente

Crolles : 115 rue Louis Néel

Pontcharra : 16 place de la Résistance

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.



Transports

TER

Site internet : www.ter-sncf.com

Les gares de Goncelin et Pontcharra sont situées à quelques kilomètres de la commune. Elles sont desservies par les Transports du Grésivaudan.

Heures d'ouverture de la gare de Goncelin :

- Du lundi au vendredi : de 10h30 à 13h et de 15h à 19h
- Le samedi : de 8h30 à 15h

Un distributeur de billets TER est à disposition sur le quai de la gare.

Heures d'ouverture de la gare de Pontcharra :

- Du lundi au vendredi :
 - de 6h15 à 8h30 : ventes TER uniquement
 - de 12h à 19h : toutes ventes
- Samedi, dimanche et fêtes :
 - de 7h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h : ventes TER uniquement

Un distributeur de billets TER est à disposition dans le hall.

Covoiturage

Le covoiturage permet d'utiliser un seul véhicule pour faire le même trajet à plusieurs. C'est une solution économique et écologique de se déplacer.

Quelques sites de covoiturage :

- <http://www.laroueverte.com>
- <http://www.123envoiture.com>
- <http://www.covoiturage.fr>



Le Cheylas

Guide pratique

Pour tout savoir sur la commune



Avril 2010